

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

I- La réservation

Arrhes pour réservation :

- Emplacement : 80 € + 10€ de frais de réservation pour tout séjour réalisé en juillet et août ;
- Hébergement : 30 % sur le montant de la location. + 15€ de frais de réservation pour tout séjour réalisé en juillet et août (ou 5€ hors saison)

Une réservation ne sera traitée qu'avec un contrat dûment complété (en totalité).

Seules les personnes inscrites sur le contrat de réservation sont autorisées à entrer sur le camping. Tout changement éventuel du contrat doit être signalé au préalable par écrit et ne sera définitif qu'après accord de la direction. Toute personne supplémentaire non signalée peut se voir refuser l'accès au camping. La réservation est définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part (confirmation à présenter le jour de votre arrivée).

Le solde de votre séjour devra être réglé à votre arrivée.

Possibilité de règlement par chèque, espèces, chèques vacances ou carte bancaire.

Réservation non cessible à un tiers.

II - Les tarifs

Ils comprennent la location d'un emplacement camping ou d'un hébergement pour le nombre de personnes indiqué, la fourniture en gaz et électricité pour les hébergements, l'accès à la piscine, à la pataugeoire et l'aire de jeux.

Ils ne comprennent pas : la taxe de séjour, les frais de réservation, les animaux, les visiteurs, certaines activités ponctuelles et facultatives, le nettoyage éventuel de la location en cas d'état de propreté non satisfaisant en fin de séjour (50 € de pénalité sur votre caution seront alors retenus).

III - Les locations

- Emplacement camping : Réservé et loué à la nuitée à partir de 14 h 30 le jour de votre arrivée et libéré avant 12 h 00 le jour de votre départ.

- Hébergement : Haute saison : dimanche arrivée à partir de 16 h et départ avant 10 h sur RDV selon les disponibilités du planning.

Une caution de 300 € (par chèque, espèces ou carte bancaire) vous sera demandée le jour de votre arrivée. Celle-ci inclut le bris de matériel, les objets manquants et la propreté du logement à votre départ. Elle sera restituée sous 8 jours, éventuellement déduite de la valeur du matériel manquant ou brisé. Le nettoyage est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée en PARFAIT ETAT DE PROPRETE.

IV - Modification et annulation du séjour

En cas d'annulation l'intégralité des arrhes ainsi que les frais de réservation seront retenus.

Aucun remboursement, ni aucune réduction ne seront consentis dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé, qu'elle qu'en soient les raisons.

Toute réservation est nominative ; il est interdit de sous louer ou de céder à un tiers.

En cas de déclaration inexacte et de manquement au respect du règlement interne au camping (affiché à l'entrée du camping), le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

La Direction se réserve le droit de modifier le numéro de l'emplacement tout en restant dans la même catégorie d'hébergement.

V - Assurances

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets, ainsi que de détérioration à l'intérieure des locations. A ce sujet, l'assurance responsabilité civile est obligatoire, nous vous conseillons de vérifier qu'elle couvre bien les incidents pouvant survenir pendant votre séjour.

VI - Animaux

Les animaux sont à priori interdits dans les locations, sauf permission du propriétaire du camping. Seuls les chiens et les chats (tenus en laisse), tatoués et vaccinés (rage y compris), sont acceptés dans la limite de un par emplacement ou par hébergement (carnet de vaccination obligatoire).

VII - Prises de vues, vidéo

Nous pouvons être amenés à vous prendre en photo pour refaire notre publicité, si vous ne le souhaitez pas, il faudrait nous le notifier par courrier recommandé avant votre arrivée.

VIII - Visiteurs

Les Visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans le camping et laisser leur véhicule sur le parking à l'entrée. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Il sont autorisés à accéder à la piscine après règlement du tarif visiteur.

Nous serons très heureux de vous accueillir en Vendée, pour votre séjour, à très bientôt !